

**Procès-Verbal de l'assemblée générale de la FAPEO et
assemblée des délégués (primaire et CO)
le jeudi 22 mars 2018**

Lieu : UOG, Place des Grottes 3,
Genève
Heures : de 20h à 22h10

APE (primaire) membres présentes : Aire, Chêne-Bourg, Collex-Bossy, Genêts, Grand-Saconnex, Grottes, Jonction, Lully-Sézenove, Meyrin-Cointrin, Onex-Parc, Onex-Village, Pervenches-Montfalcon, Petit-Lancy, Pt-Saconnex/De-Budé les Crêts, Pré du Camp (PLO), Saint-Jean/Devin-du-Village, Satigny, Veyrier-Pinchat, Versoix
APE (primaire) membres excusées : Pâquis, Plan-les-Ouates

APE (CO) membres présentes : Aubépine, Bois-Caran, Colombières, de-Budé, Pinchat, Renard, Vuillonex

Comité FAPEO : Mirella De Fusco Fehlmann, Laurence Miserez, Fatima De Souza, Alisdair Menzies, Sandrine Comment, Jacqueline Lashley
Excusé : Gandee Bold, Stéphane Proust

Présidence de la séance : Laurence Miserez (**LM**), co-présidente, Alisdair Menzies (**AM**) co-président, Anne Thorel Ruegsegger (**ATR**), Secrétaire Générale
Procès-verbal : Corinne Pellet

- 1. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers** :
l'ordre du jour est approuvé,
Annonce des divers : la FAPEO annonce 3 divers.
- 2. Approbation PV**, le procès-verbal de l'AG du 6 avril 2017 est approuvé.
- 3. Présentation du rapport d'activités 2017**
Le rapport d'activités sera envoyé à tous les membres, aux financeurs et aux partenaires. La présentation des comptes a été revue et simplifiée et montre le bénéfice ou la perte de l'exercice (le détail des comptes est distribué aux membres présents). Ce rapport est le reflet des activités de la FAPEO, qui sont connues des membres et expliquées tout au long de l'année.
 - ✓ **Le journal de la FAPEO** a été imprimé à environ 60'000 exemplaires et distribué à tous les élèves de l'enseignement obligatoire. Il met en valeur les activités de nos membres.
 - ✓ **La newsletter** a un très bon taux de lecture, elle transmet les activités des APE via l'agenda.
 - ✓ **Site internet**, il est visité environ 1000 fois par mois, c'est un bon outil de communication.
 - ✓ **Page Facebook**, le nombre d'adhérents augmente.

- ✓ **AG et AD**, ces assemblées sont des espaces d'échanges importants qui permettent au secrétariat de connaître le ressenti des parents et de savoir ce qu'il se passe dans les établissements.
- ✓ **Cafés de parents**, ont toujours du succès. Des recherches de fonds devront être faites pour continuer à les financer. Depuis 4 ans, environ 1800 familles ont participé à ces cafés de parents.
- ✓ **Commissions : école inclusive, commission santé et bien-être**, les séances sont régulières
- ✓ **Séances avec la conseillère d'État**, ont continué d'avoir lieu, elles abordent des questions de politique générale.
- ✓ **Séances bilatérales avec la DGEO** abordent des situations concrètes.
- ✓ **Pédibus** les stands lors de la marche de l'espoir et de la fermeture des quais ont permis une bonne visibilité du pédibus. La coordination et les lignes ont participé à la course de l'escalade (course de la marmite) avec 24 coureurs.

Le rapport d'activités est approuvé par l'assemblée.

- 4. Rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes,**
le trésorier étant absent ce soir, Anne Thorel Ruegsegger secrétaire générale explique les comptes qui sont distribués aux membres présents.
La première année comptable de la FAPEO (suite à la fusion GAPP – FAPECO) termine l'année avec un déficit de CHF 1'783.64. Le coût de production du journal à l'échelle de l'enseignement obligatoire était une inconnue pour la FAPEO. La réserve commune de CHF 30'000.- du GAPP et de la FAPECO permet d'assumer ce déficit. Le bilan est sain avec des réserves financières.

Maya Schibler (vérificatrice des comptes) lit le rapport des vérificateurs des comptes et propose à l'assemblée d'approuver les comptes.

- 5. Approbation des comptes 2017 et décharges au comité et aux vérificateurs des comptes**
les comptes de la FAPEO sont approuvés à l'unanimité,
l'assemblée vote la décharge au comité et aux vérificateurs des comptes à l'unanimité.

- 6. Démissions et élections :**
- ✓ **du comité,**
 - ✓ **des vérificateurs aux comptes**

4 personnes démissionnent du comité, Gandee Bold, Stéphane Proust, Mirella De Fusco Fehlmann et Laurence Miserez.

Du comité actuel, se représentent : Alisdair Menzies, Jacqueline Lashley, Fatima Cilène De Souza et Sandrine Comment.

De nouveaux candidats (déjà annoncés) se présentent : Maria Retamales (CO Bois-Caran), M. Miguel Pouchet (APE Pré-du-Camp, Plan-les-Ouates), M. Xavier Barbosa (APE Satigny), Christelle Scarbonchi (APECO De-Budé) et Mme Irina Belozerova (APE Genêts).

Le nouveau comité est élu par acclamation.

Anne Corbellari Gingrinch (APE Pt-Saconnex) et Catherine Brendow (APECO Colombières) se proposent de vérifier les comptes de l'année à venir.

Les vérificatrices sont élues par acclamation.

AM : remercie les membres du comité pour leur engagement. Laurence Miserez et Mirella De Fusco Fehlmann reçoivent des cadeaux en remerciements pour leurs années d'engagement.

7. **Présentations des projets 2018 et du budget**

(le budget est distribué aux membres)

Le nouveau comité discutera d'éventuels **nouveaux projets**.

La FAPEO va poursuivre son travail au sein des **commissions**.

Une séance est prévue concernant les **rythmes scolaires**, avec le département, au mois de mai.

Pédibus : en réflexion, la relance des projet et du site internet. La carte de rentrée, distribuée aux élèves du cycle élémentaire va être réimprimée.

Le journal de la FAPEO, la préparation va commencer, réflexion concernant le contenu. Il sera distribué après la rentrée.

La **newsletter** continue, merci aux membres de nous transmettre leurs infos.

Cafés de parents, encore une séance de prévue avant les vacances scolaires, le secrétariat a commencé une liste d'attente pour l'année scolaire prochaine, financièrement la FAPEO peut en organiser 5. Si une APE a les moyens de payer, il est possible d'en organiser un hors calendrier.

Le secrétariat général **poursuit son soutien aux membres de la FAPEO**, qui peuvent transmettre leurs idées comme la plate-forme d'échanges sur le site internet.

Le questionnaire un premier retour a été transmis via la newsletter, une information plus détaillée sera transmise, par écrit, aux membres.

Lors de sa prochaine réunion, le comité discutera des axes de travail et aura la possibilité d'affiner les projets.

Le budget est présenté : il correspond aux dépenses et aux financements de cette année. Toutes dépenses supplémentaires fera l'objet d'une demande de fonds additionnels. Il prévoit un léger déficit. Le budget comporte les mêmes rubriques que les comptes. La seule différence correspond à la valeur de location des locaux mis à disposition par la Ville de Genève (subvention non monétaire), qui demande parfois de faire figurer dans les comptes et parfois pas.

APECO Aubépine : demande une précision concernant le montant de CHF 4'000.-- « cafés de parents » qui figure dans les produits mais n'apparaît pas dans les charges ?

FAPEO : ce montant est réparti dans les rubriques, intervenants, graphiste et impression.

APECO Aubépine : les cafés de parents coûtent plus ou moins CHF 4'000.- ?

FAPEO : ce montant correspond à la somme reçue pour le financement des cafés de parents futurs, pour plusieurs années. Les cafés de parents n'ont pas un coût fixe qui dépend du lieu et du nombre de flyers à produire.

APECO Aubépine : combien coûte environ un café de parents ?

FAPEO : un café de parents payant est facturé CHF 450.—

Fin de la partie formelle de l'assemblée générale.

8. Info du comité et du secrétariat général : commissions, séances d'informations FO18, IOSP...

FAPEO : dès la 6P tous les parents qui ont des enfants scolarisés ont du recevoir la brochure concernant la formation obligatoire jusqu'à 18 ans, **FO18**. Le DIP est intéressé de connaître les éventuelles remarques des parents au sujet de cette brochure. Cette année les élèves de 11^e ont reçu beaucoup d'informations concernant les filières de l'ESII, cela fait partie d'un processus d'orientation plus précis.

APECO Aubépine : pour les parents présents et investis, faisant partie de comité d'APE la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans est une évidence. La communication aux familles qui en ont le plus besoin qui est très importante. La manière de communiquer du département ne les sensibilise pas.

FAPEO : la question a été abordée au sein du groupe de travail de l'école inclusive. Les maîtres de classe des regroupements R1 puis CT ont des rencontres plus régulières avec les familles et donnent des explications à propos de l'orientation. Cependant il est difficile pour les élèves de ces regroupements de se projeter et d'accepter le peu de débouchés. D'autres associations qui s'occupent de réinsertion des jeunes sont en train d'apporter des propositions de solution de communication. La FAPEO peut proposer à l'association Accroche, qui s'occupe de réinsertion des jeunes en situation de déscolarisation de venir se présenter lors d'une AD CO.

IOSP, orientation, le département a mis en place différents groupes de travail en ce qui concerne l'orientation scolaire et professionnelle au cycle, suite à une motion parlementaire qui demandait que l'IOSP soit donnée de manière plus efficace. La FAPEO a participé à une séance présidée par la Secrétaire Générale du DIP en présence d'un grand groupe de résonance, c'est-à-dire des enseignants, des directeurs, etc. Sont prévus des projets d'amélioration de la formation continue des enseignants qui donnent l'orientation professionnelle en classe. Des séances de mise à jour seront obligatoires pour les enseignants titulaires de classe. Le support de cours sera révisé avec un nouveau moyen d'enseignement. Concernant les informations aux parents, la FAPEO a vivement réagi à la décision de transmettre uniquement par papier, via le carnet de l'élève et a de nouveau promu la communication par mail.

Mirella De Fusco Fehlmann (FAPEO) : souligne que la FER (fédération des entreprises romandes) participe aux discussions, afin de connaître les attentes des entreprises.

9. Info des APE/APECO

APECO Gradelle : informe que le CO de la Gradelle propose un nouveau cours facultatif, d'apprentissage de création d'entreprise, destiné au 11^e années.

APECO Colombières : se pose la question de souscrire à une assurance RC annuelle, après avoir dû en contracter une pour une manifestation ponctuelle. Est-ce que d'autres membres ont une assurance RC ?

FAPEO : oui APE Onex-Parc, APE Veyrier, par exemple, en possèdent une. La FAPEO avait fait la demande auprès de notre assureur pour une assurance collective pour tous les membres de la FAPEO mais cela

n'apportait pas d'avantage. Lors d'activités avec des enfants dans une salle louée, en cas de dégât c'est l'assurance RC des parents qui prendra en charge le dommage.

APE Versoix : lors de la location de la salle communale, une assurance RC est devenue obligatoire.

APEPC (Pré-du-Camp) : son assureur affirme qu'une assurance annuelle n'est pas possible pour des lieux et des événements différents.

AM : modalités à vérifier avec l'assureur et éventuellement faire une rubrique d'info sur le site de la FAPEO.

APECO Colombières : quid de la jurisprudence concernant les camps et les sorties scolaires ?

FAPEO : La FAPEO s'est renseignée, cette jurisprudence concerne toutes les sorties, comme aller au théâtre ou visiter une exposition. La somme de CHF 80.—par année est le maximum que l'école peut demander aux parents. Le montant supplémentaire qui pourrait éventuellement être demandé est l'économie réalisée par les parents sur les repas, lorsque l'enfant n'est pas à la maison. La jurisprudence est valable immédiatement. Le département a de suite étudié la question avec le service juridique. La volonté du département est de maintenir les camps. À ce jour, les parents en difficultés financières, peuvent bénéficier de fonds d'aide. Le financement n'est donc pas un motif de non participation. Les camps prévus cette année sont maintenus, en cas d'opposition d'un parent, l'enfant va dans une autre classe pendant la période du camp.

APECO Renard : informe du 50^{ème} anniversaire du CO du Renard, le 8 juin, ouvert à tous les anciens élèves. Les élèves actuels ont réalisé les affiches.

APE Jonction : la Ville de Genève a prévu qu'une partie des patrouilleuses scolaires qui font traverser les enfants ne resteront plus à un point fixe et auront un rôle de coach. Leur mission sera d'éduquer les enfants à traverser et de les rendre autonomes. Cette annonce a provoqué des réactions diverses des parents, certains parents ne sont pas d'accord et d'autre trouvent très bien d'éduquer les enfants afin qu'ils apprennent à traverser seuls et ne soient pas assistés.

FAPEO : la Ville de Genève a pris cette décision après avoir pris connaissance d'une étude du bureau de prévention suisse des accidents (BPA) et à des projets pilotes qui ont eu lieu dans la ville de Fribourg. Ceux-ci démontrent que les enfants ne sont pas attentifs lorsque la patrouilleuse est là et sont perdus lorsqu'ils se retrouvent seuls. Aucun poste ne sera supprimé, la fonction va évoluer en favorisant une éducation à l'autonomie. Les APE qui souhaitent plus d'information peuvent s'adresser à la Ville de Genève, Service des écoles.

APEPC (Pré-du-Camp) : les patrouilleuses sont souvent passives et devraient rendre les enfants plus attentifs. Quelle est leur formation ?

FAPEO : cela dépend beaucoup des endroits et des patrouilleuses. La formation est donnée par les communes qui les emploient.

APEPC (Pré-du-Camp) : à Plan-les-Ouates, la police municipale est venue dans les classes pour sensibiliser les enfants au danger de la route.

FAPEO : la police cantonale intervient également chaque année dans les classes.

APECO Aubépine : demande s'il est possible de recevoir les adresses en format informatique en lieu et place des étiquettes, pour une utilisation facilitée.

FAPEO : les listes et étiquettes qui sont proposées aux membres de la FAPEO, en début d'année scolaire, sont pour un usage unique et pas disponibles sur un autre format.

APECO Aubépine : au CO, lorsque l'APE utilise le canal de l'élève pour une distribution d'information, 2 tiers des parents ne la reçoivent pas

APE Meyrin : lors de l'instance participative, en février, des représentants de la mairie ont annoncé l'ouverture prochaine de l'école des Vergers. 3-4 semaines plus tard, à l'occasion des inscriptions des 1P, 2 des directeurs des établissements de Meyrin ont informé les parents que celle-ci n'ouvrirait pas à la rentrée scolaire. Suite à cela les habitants des Vergers ont fait une pétition exprimant leur mécontentement. L'APE a rencontré M. Tschudi, conseiller administratif et une représentante de la mairie, afin de comprendre les raisons de ce délai. Les discussions sont tendues en raison de la surcharge que cela induit dans les classes. Des élèves ont été déplacés. Une deuxième lettre des parents des établissements (REP et proche REP) De-Livron/Golette va être envoyée avec 2 pages d'explications et d'arguments. L'inquiétude des parents concerne également la surcharge au parascolaire.

FAPEO : la FAPEO a demandé que la situation à Meyrin soit discutée lors de la prochaine rencontre avec la DGEO. Une grande séance d'informations doit être organisée pour informer les parents de la suite.

ATR invite l'APE Meyrin à transmettre une copie de la pétition et de la lettre des parents à la FAPEO pour information et afin de la transmettre à la DGEO.

APE Meyrin : est-ce une directive qui fixe le taux d'encadrement ?

FAPEO : non c'est un règlement du DIP, qui est publique.

APE Satigny : les écoles de Satigny ont la chance d'accueillir M. Pascal Fèvre, éducateur scolaire migration. Sa présence a amené un nouveau projet, nommé « help » de traduction de certains documents destiné aux parents. Est-ce que d'autres APE l'ont déjà fait ?

APE Meyrin : l'APE propose un système de parrainage entre les parents afin d'aider à l'insertion dans l'école et la commune.

APE Satigny : cela correspond à un 2^e projet « mandement accueil ».

FAPEO : l'ONG IC Volontaires peut apporter une aide pour les traductions.

FAPEO : le bureau d'intégration des étrangers proposent plusieurs documents traduits en lien avec l'école

10. **Divers** : suite à une demande de plusieurs membres de la FAPEO, une plateforme d'échanges de matériel et/ou de bonnes idées va être mis à disposition sur le site de la FAPEO, via le login des membres. Un projet a été demandé à l'agence de communication. A voir la possibilité d'un forum pour les APE/APECO.

APE Onex-Parc : mentionne que la commune d'Onex va mettre à disposition un local commun pour différentes APE.

FAPEO : est-ce que dans les communes où il y a beaucoup d'APE, des moments d'échanges existent ? A Vernier les APE se recontrent 2 fois par année, pour discuter des projets ou des difficultés avec le GIAP ou la commune.

APEPC (Pré-du-Camp) : oui à Plan-les-Ouates, les APE collaborent.

FAPEO : l'APE Pâquis qui s'est excusée pour ce soir et qui a sollicité les parents des écoles voisines pour une pétition en faveur du maintien du cabinet dentaire, a informé le secrétariat que celui-ci rouvrira après les travaux.

Jacqueline Lashley (comité FAPEO et présidente de la FAPERT) : informe que le 23 mai 2018 aura lieu la première édition de la journée de la lecture à voix haute.

AM (FAPEO) : remercie les APE pour leur présence et leur investissement.

Fin de la séance : 22h10